

L'enfance de l'âme

Peut-on échapper à l'éternel retour du narrateur enfant?

Cahier Livres



Caroline Planté, la flamme **flamenco** de Montréal

Cahier Culture

www.ledoit.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 201

LE DEVOIR, LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

SANS-PAPIERS, SANS ÉCOLE



PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Ces enfants privés d'école

LISA-MARIE GERVAIS

L'an dernier, Abir Haouam a commencé à s'inquiéter lorsque le mois d'août est arrivé. Les deux petites portugaises, âgées de 5 et 8 ans, qu'elle croisait de temps en temps au parc ne se préparaient pas à la rentrée scolaire. Loin de là. Les deux fillettes n'étaient pas même inscrites à l'école. « C'était un vrai gâchis. Surtout pour la plus vieille, qui avait besoin d'être stimulée et d'apprendre le français. Elle avait beaucoup de potentiel », raconte cette enseignante d'anglais langue seconde.

De fil en aiguille, M^{me} Haouam a fini par comprendre que la famille, en sérieuses difficultés financières, était arrivée à Montréal pendant l'été avec un visa de touriste, dans l'espoir d'une vie meilleure. N'ayant pas de statut migratoire reconnu, les parents ne pouvaient pas travailler légalement, avoir des assurances, et encore moins envoyer leurs fillettes à l'école.

« Au début, le papa disait qu'il ne voulait pas les inscrire par peur d'être poursuivi ou d'être renvoyé. Il disait qu'il n'avait pas l'argent pour payer [jusqu'à 6000\$ pour certains immigrants sans-

VOIR PAGE A 10 : ÉCOLES

Dossier

Sans accès au public, des enfants doivent fréquenter le privé religieux
Des familles clandestines se tournent vers les communautés religieuses

Les dépossédés de l'éducation

Ce qu'en dit le ministre Yves Bolduc

Pages A 6 et A 7

COMMISSION CHARBONNEAU

Accurso incrimine Duchesneau et Bibeau

L'entrepreneur affirme avoir donné 250 000 \$ à l'ex-député de la CAQ

BRIAN MYLES

Tony Accurso a ouvert (un peu) son jeu, vendredi à la commission Charbonneau, en mettant en cause l'ex-député caquiste Jacques Duchesneau et l'argentier libéral Marc Bibeau dans le financement politique illégal.

Après avoir surfé sur la plupart des questions sans compromettre ses précieux contacts toute la semaine, l'entrepreneur a éclaboussé d'abord Jacques Duchesneau, qui a fait carrière sur une image d'incorruptible.

À la suite de sa défaite contre Pierre Bourque, lors des élections montréalaises de 1998, Jacques Duchesneau et son parti étaient lourdement endettés. Selon le témoignage de Tony Accurso, l'ex-chef de la police de Montréal lui a demandé son aide pour rembourser une hypothèque sur sa résidence.

« Si tu m'aides, je vais me replacer les pieds quelque part. Je vais m'en souvenir et je vais te retourner l'ascenseur », aurait dit Jacques Duchesneau à l'entrepreneur.

M. Accurso a fait un chèque au nom de la compagnie d'un tiers (un certain Richard) qui aurait servi d'intermédiaire à Jacques Duchesneau.

Tony Accurso n'a pas de preuves matérielles pour corroborer ses affirmations. Il suggère à la commission d'enquêter sur les rembourse-

VOIR PAGE A 10 : ACCURSO

Lire aussi : Et les contacts, eux? Un éditorial de Josée Boileau. Page B 4

AUJOURD'HUI

Actualités › Indépendance. Le plan Drainville déçoit. Page A 3

Actualités › Mort d'un cycliste à Québec. Un recul important pour Saint-Roch. Page A 9

Plaisirs › Jardins. La culture au vignoble. Page D 6



Avis légaux..... C 8
Carrières..... C 4
Décès..... C 9
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... C 9
Sudoku..... C 2

39^e TIFF

Une bombe felquiste à Toronto

ODILE TREMBLAY

à Toronto

Il se sentait un peu nerveux, durant la projection au Festival international du film de Toronto (TIFF) de son *Corbo*, Mathieu Denis. Et pour cause... Accompagner dans la Ville reine un film sur les faits d'armes du Front de libération du Québec (FLQ), au milieu des années 60, semble relever de la plus cinglante ironie. Place au destin véridique de Jean Corbo, 16 ans, italien mi-francophone, étudiant de bonne famille (frère de l'ex-recteur de l'UQAM Claude Corbo), militant pour une branche du FLQ, mort en 1966 en posant une bombe à la Dominion Textile. Et allez vous depiction avec ça...

Sauf qu'à la projection officielle du soir, l'audience anglophone s'est montrée bien intéressée. « Il se passe quelque chose d'assez bizarre,

explique le cinéaste : un buzz autour du film. Piers Handling, le directeur du TIFF, l'a recommandé, avec effet d'entraînement. Les journalistes canadiens-anglais se sentent interpellés par le sujet. »

Tellement couru à Toronto, Mathieu Denis, qu'il a prolongé son séjour de mercredi à dimanche prochain histoire de remplir son carnet de demandes d'entrevues.

Corbo est un bon film, intimiste, nuancé, qui fait oublier, sur un sujet connexe, *La maison du pêcheur*, de triste mémoire.

Anthony Therrien y tient la vedette aux côtés d'Antoine L'Ecuyer, Karelle Tremblay, Tony Nardi, Dino Tavarone, etc. Retour sur une jeunesse idéaliste qui y laissera parfois sa peau comme celle des autres.

VOIR PAGE A 10 : CORBO



Une scène du film *Corbo*, avec Anthony Therrien dans le rôle de Jean Corbo.

Lire aussi : Le Devoir au TIFF. Entre auréole et destins croisés. Page C 7

Stores de Qualité .ca **50% DE RABAIS**
FABRIQUÉ AU QUÉBEC

SUR MESURE
SOLAIRES, TRANSLUCIDES, OPAQUES
SANS FRAIS : 1 855 770-8677

NOUVELLES COULEURS 2015
Claude Bouchard

50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE
ESTIMATION GRATUITE

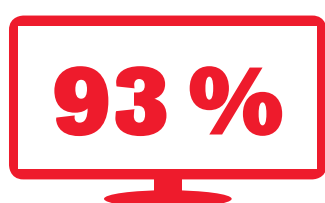
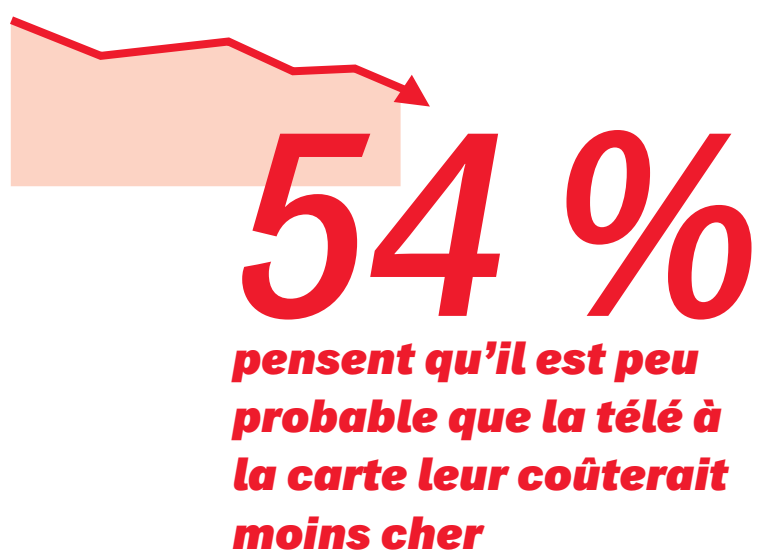
MONTRÉAL 514-231-8677
QUÉBEC 418-654-8677
TROIS-RIV. 819-696-8677
LAVAL 450-627-3716
LONGUEUIL 450-445-9829

TOILE À ROULEAUX • PANNÉAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES DE VOILAGE • STORES VERTICAUX • STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES ROMAINS

Drummondville, Sainte-Hyacinthe, Saint-Hilaire, Beloeil, Deschambault, Berthierville, Joliette, Repentigny, Boisbriand, St-Sauveur, Sainte-Agathe, St-Bruno, Chambly, Candiac, Magog

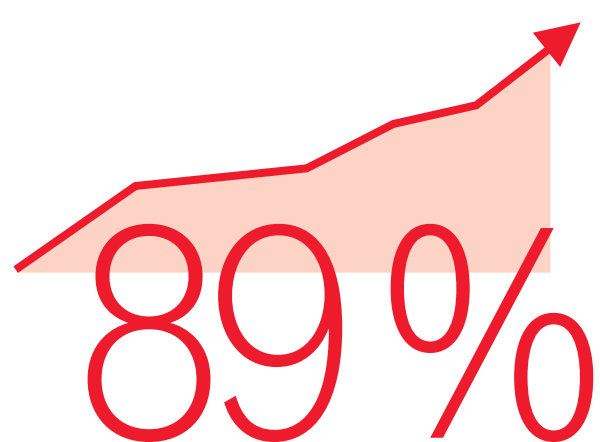
Attention !

Ce lundi, le CRTC ouvre des audiences publiques qui pourraient transformer radicalement le système télévisuel au pays. Le peuple, lui, s'exprime par voie de sondage :



LES QUÉBÉCOIS, COMME LES AUTRES CANADIENS, TIENNENT ÉNORMÉMENT À LEURS ÉMISSIONS D'INFORMATION :

- **LES NOUVELLES LOCALES : QUÉBEC (93 %) CANADA (95 %)**
- **LES DOCUMENTAIRES : QUÉBEC (96 %) CANADA (91 %)**
- **LES AFFAIRES PUBLIQUES : QUÉBEC (90 %) CANADA (86 %)**



DES QUÉBÉCOIS (87 % DES CANADIENS) MAINTIENDRAIENT OU AUGMENTERAIENT LE FINANCEMENT À LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

75 %

des Québécois (69% des Canadiens) auraient une impression plus positive de Canal+ ou de Netflix si ces entreprises aidaient à financer de nouvelles émissions de télévision canadiennes ou québécoises.



85 % 

DES QUÉBÉCOIS (80 % DES CANADIENS) PENSENT QUE LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES QUI DIFFUSENT DES ÉMISSIONS AU CANADA PAR INTERNET DEVRAIENT SUBIR LES MÊMES RÈGLES QUE LES ENTREPRISES DOMESTIQUES QUI DIFFUSENT PAR CÂBLE, PAR SATELLITE OU EN ONDES

92 %

VALORISENT LE RÔLE DU CRTC D'ASSURER SUFFISAMMENT DE CONCURRENCE POUR PROTÉGER LA LIBERTÉ DE PAROLE ET LA DÉMOCRATIE

et **62 %**  des Québécois (62 % des Canadiens) font confiance au CRTC pour protéger la culture et l'identité du pays à la télévision, dépassée uniquement par la confiance qu'ils accordent à la Société Radio-Canada (75 % des Québécois et 72 % des Canadiens)

Un message de



sondageTV.ca

ACTUALITÉS



Bernard Landry, sans discréditer «l'autre Bernard», a remis en question son plan pour un référendum en 2023.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Référendum: le plan Drainville déçoit

Inspirés par l'Écosse, des indépendantistes veulent un référendum le plus tôt possible

MARCO FORTIER

Le référendum imminent sur la souveraineté de l'Écosse et l'automne chaud pour les nationalistes catalans font rêver les indépendantistes du Québec, qui pressent le Parti québécois (PQ) de mettre le «pays» à bâtir en tête de ses priorités.

Une cinquantaine de jeunes militants souverainistes, quatre députés du Parti québécois et d'autres représentants de la société civile feront le voyage en Écosse pour assister au référendum sur l'indépendance qui aura lieu dans moins de deux semaines, le 18 septembre. Ces militants «pressés» de faire l'indépendance souhaitent que ce moment historique fouette les Québécois, même en cas de victoire du Non (qui mène avec 53% d'appuis, selon un récent sondage).

La députée péquiste et ancienne ministre Martine Ouellet, qui songe à se lancer dans la course à la chefferie du PQ, fait partie des convaincus pour qui la souveraineté doit redevenir la priorité. Elle critique l'idée de son collègue Bernard Drainville, qui a proposé cette semaine de repousser la tenue

«Non, effectivement [l'année 2023] c'est pas demain. Je trouve que ça s'inscrit beaucoup dans la continuité [...]. On a vu le 7 avril qu'il faut peut-être faire les choses autrement.»

Martine Ouellet, députée du Parti québécois

d'un référendum à un deuxième mandat péquiste, éventuellement en 2023, pour dissiper toute ambiguïté sur le calendrier référendaire.

«Non, effectivement [l'année 2023] c'est pas demain. Je trouve que ça s'inscrit beaucoup dans la continuité de ce qu'on a fait dans les dernières années. On a vu le 7 avril qu'il faut peut-être faire les choses un petit peu autrement», a confié Martine Ouellet vendredi.

La stratégie du «bon gouvernement» en attendant la souveraineté a fait son temps, selon elle. «On l'a démontré, au Parti québécois, qu'on est capables de se gérer au Québec. Même le Parti libéral le dit, le Québec est capable de se gé-

rer, est capable d'être un pays. Cette démonstration-là est faite depuis plusieurs années. Je pense qu'il faut aborder une nouvelle stratégie», a ajouté Martine Ouellet.

Cap sur l'indépendance

La députée péquiste participait vendredi à un événement qui regroupait une vingtaine de jeunes militants indépendantistes, des représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste et d'Option nationale et l'ancien premier ministre Bernard Landry, à Montréal. Tout ce beau monde lance une campagne pour faire «lever le vent» de la souveraineté, même si le ciel paraît bien «gris» pour les indépendantistes, de l'avis même de M. Landry.

L'ancien premier ministre est emballé par le mouvement de liberté qui soulève l'Écosse et même la Catalogne, où aura lieu un référendum informel le 9 novembre, que ne reconnaissent pas les autorités espagnoles. Comme Martine Ouellet, M. Landry est plus pressé que Bernard Drainville.

«Mon idée n'a pas changé: j'ai toujours préconisé [un référendum] le plus rapidement possible. [...] En tout respect pour l'autre Bernard [ses délais] m'apparaissent un peu longs de la façon dont il nous les a présentés. Si on laisse entendre que les délais n'ont pas d'importance, ça veut dire que la chose n'a pas d'importance», a dit Bernard Landry.

Sol Zanetti, chef d'Option nationale, ajoute aussi son grain de sel dans la course à la direction du PQ. «Pour arriver à rassembler tout le monde, il faudra proposer la seule chose qui ait jamais pu cimenter la coalition des indépendantistes, c'est-à-dire un engagement clair à faire l'indépendance dans un premier mandat», écrit-il dans une lettre au Devoir.

Le Devoir

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Le spectre d'une réingénierie inquiète l'AQESSS

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après les syndicats, ce sont les gestionnaires qui expriment leur inquiétude quant aux rumeurs de réorganisation dans le réseau de la santé. Ils déplorent ne pas avoir été consultés.

Le projet de Québec, dont filtrent beaucoup de rumeurs mais peu de détails, arrive sur fond de compressions, de négociation avec les médecins et de renouvellement prochain des conventions collectives des travailleurs. «Beaucoup de choses bouillent dans la marmite et nous craignons que ça déborde», illustre Diane Lavallée, directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, l'AQESSS.

À l'instar des syndicats, elle se dit préoccupée, et craint un dérapage. «Je suis inquiète. C'est un gros réseau, ça ne se tourne pas sur un dix sous. On a pris 40 ans à le bâtir. Il ne faudrait pas, sous prétexte de difficultés budgétaires, prendre des décisions qu'on pourrait regretter sans prendre le temps d'aller chercher un plus large consensus.»

Le ministre de la Santé Gaëtan Barrette doit honorer une commande de 1 milliard pour équilibrer le budget de son ministère l'an prochain. «Nous sommes très conscients des grands enjeux budgétaires de l'État québécois. Mais pour y contribuer, on doit sentir une écoute», dit M^{me} Lavallée, qui craint un plan parachuté de Québec.

Gains mineurs

«Est-ce qu'on peut éviter de reproduire les erreurs de la dernière grande réorganisation? Prendre le temps d'échanger serait salutaire», ajoute-t-elle.

Sans rejeter l'idée que certains établissements puissent être effectivement fusionnés, M^{me} Lavallée ne croit pas que les gains économiques seront substantiels.

«Les fusions peuvent entraîner une certaine diminution des postes d'encadrement, mais c'est marginal. La réorganisation ne doit pas se faire dans un objectif de réduction des coûts uniquement. Il y a tant d'autres choses à regarder dans le réseau», explique M^{me} Lavallée.

Le Devoir

Samantha NUTT

GUERRIERS DE L'IMPOSSIBLE

L'ARGENT, LES ARMES ET L'AIDE HUMANITAIRE

Traduit de l'anglais (Canada) par Alain Roy

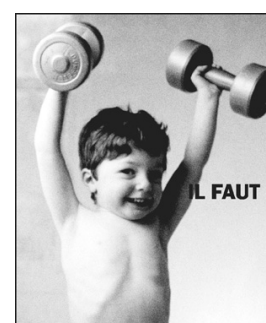
Samantha Nutt est une authentique héroïne. La lecture de ce livre est un devoir envers le reste de l'humanité.

David Suzuki

EN LIBRAIRIE LE 9 SEPTEMBRE

Essai
288 pages - 27,95 \$
PDF et ePub: 19,99 \$

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca



Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau du Québec

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée



«Parce qu'il me prend pour une citoyenne, plutôt que pour une consommatrice de bébèles.»

«Simplement parce que c'est le meilleur.»

«Parce qu'il est aussi essentiel qu'un café le matin.»

«Peux pas m'en passer... Le Québec n'a pas les moyens de s'en passer.»

«Parce que ma fille de 13 ans le lit.»

«Journalisme de qualité, sujets fouillés, indépendance, ligne éditoriale assumée. Rare et précieux dans le monde des médias.»

PourquoiLeDevoir

«Parce qu'Henri Bourassa n'est pas juste une station de métro.»

«Car il sait distinguer l'essentiel du superflu.»

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET PROFITEZ DU PREMIER MOIS GRATUIT

ledevoir.com/1moisgratuit

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RÉVISION DES PROGRAMMES

D'importantes refontes dès septembre

ROBERT DUTRISAC
à La Malbaie

Convaincu plus que jamais qu'il jouit de l'appui d'une majorité de la population pour redresser les finances publiques, le premier ministre Philippe Couillard entend déposer dès la rentrée parlementaire des projets de loi afin de refondre des programmes gouvernementaux, sans attendre les recommandations de la Commission de révision permanente des programmes.

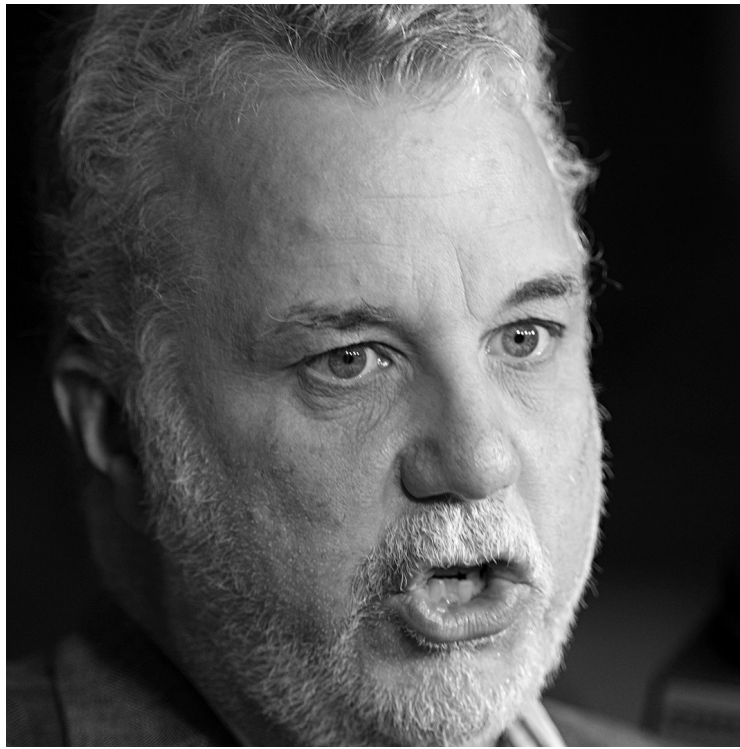
Au terme du caucus présessionnel des députés libéraux, le gouvernement est entré dans «une nouvelle phase d'accélération de l'action gouvernementale», a indiqué Philippe Couillard dans sa conférence de presse de clôture. Dès l'ouverture de la session parlementaire à la mi-septembre, il entend annoncer «des décisions» pour implanter des «changements importants», qui nécessiteront le dépôt de projets de loi.

Selon le premier ministre, «l'effort de pédagogie» sur la nécessité de redresser les finances publiques, il est en «grande partie» accompli. Les députés libéraux sont aussi revenus de vacances «encore plus déterminés», a-t-il dit.

«Têtu»

«J'ai la conviction que la majorité des Québécois qui, lors de la dernière élection, — et ça n'inclut pas notre parti uniquement — ont voté pour le changement profond dans les façons de faire au Québec est encore fortement convaincue et derrière les actions qui mènent à ce changement-là.»

Sans chercher l'affrontement avec les opposants, Philippe



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le PM n'attendra pas l'avis des commissions en cours chargées d'évaluer où l'État québécois peut économiser.

Couillard n'entend pas se laisser arrêter par la grogne ou la «rue». «Ceux qui me connaissent savent que je peux être excessivement déterminé, parfois un peu têtu.»

«Je n'ai pas d'illusions: le changement est difficile. Quand j'étais en chirurgie, on disait que les seuls les chirurgiens qui n'ont pas de complications, c'est ceux qui n'opèrent pas», a-t-il illustré.

La Commission d'examen de la fiscalité québécoise doit remettre ses rapports préliminaires dans quelques jours, a indiqué, vendredi, le ministre des Finances, Carlos Leitao, tandis que la Commission de révision permanente des programmes présentera ses premières recommandations en octobre. Or, non seulement le gou-

vernement entend agir avant que ces commissions ne terminent leur travail, mais le premier ministre a tenu à préciser qu'elles n'étaient pas décisionnelles. «Ce ne sont pas les commissions qui vont prendre les décisions, a-t-il souligné. C'est un guide pour la décision gouvernementale.»

Pas de minibudget

Contredisant son ministre des Finances, qui évoquait en matinée la possibilité qu'il présente un minibudget à l'automne, Philippe Couillard en a rejeté d'emblée l'idée. «Je n'ai jamais parlé de minibudget et je ne pense pas qu'on ait mentionné ça non plus», a-t-il tranché. Il y aura à l'automne une mise à jour économique et fi-

«J'ai la conviction que la majorité des Québécois qui, lors de la dernière élection, ont voté pour le changement profond dans les façons de faire au Québec est encore fortement convaincue»

Philippe Couillard

nancière, comme c'est l'usage, et sans doute l'annonce de mesures fiscales, a-t-il indiqué.

En ce qui concerne le menu législatif de l'automne, Philippe Couillard s'est montré avare de détails. Le projet de loi sur la neutralité religieuse de l'État, que prépare la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, doit être présenté lors de la prochaine session, mais le premier ministre a refusé de préciser son état d'avancement. En outre sera déposé un projet de loi qui permettra au gouvernement de connaître combien de personnes travaillent pour l'État, une volonté manifestée le printemps dernier.

Le Devoir

NÉGOCIATIONS

Couillard presse les médecins de s'entendre

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Les médecins ont avantage à s'entendre promptement avec Québec, a laissé entendre le premier ministre Philippe Couillard, vendredi, alors que les fédérations de médecins accusaient le gouvernement de mauvaise foi dans les négociations sur l'étalement des hausses de leur rémunération, qui piétinent.

Au terme d'un caucus des députés libéraux à La Malbaie, dans Charlevoix, M. Couillard a exprimé sans détour son impatience. «On veut donner la chance à la négociation, on comprend qu'il y a eu la pause estivale [...] maintenant, il faut se mettre au travail, mais cette période ne peut être éternelle», a déclaré le chef du gouvernement en conférence de presse.

Sans brandir directement le spectre d'une loi d'exception, le premier ministre a souligné que les discussions «ne peuvent se prolonger plus que quelques semaines, il faut en venir à un résultat».

Des conséquences

Les médecins omnipraticiens redoutent cette éventualité, qui pourrait selon eux «avoir des conséquences extrêmement négatives sur l'organisation des soins et leur accessibilité», a indiqué sur le ton de l'avertissement le D^r Louis Godin. Vendredi, il s'est adressé aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) par le biais d'une vidéo. «Jumelé à d'autres coupes budgétaires en santé, on parle d'un scénario ca-

tastrophe pour les patients», ajoute le président de la fédération, qui n'écarte pas l'adoption de moyens de pression «administratifs» pour protester.


Le D^r Godin affirme que la dernière proposition du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, offrait un étalement sur 9 ans, après des propositions pour 15 puis 10 ans. «Pratiquement aucune augmentation ne devait être versée cette année et la suivante. «On dépasse le cadre du raisonnable», dit le D^r Godin.

Il déplore être sans nouvelles du ministre, lequel affirmait mercredi qu'il souhaitait une rencontre la semaine prochaine. «Alors que selon les libéraux il y a urgence, près de deux mois se sont écoulés sans que le ministre de la Santé daigne donner suite. Cet état de fait nous laisse croire qu'il n'y a pas de volonté réelle d'en arriver à une entente», dit le D^r Godin.

Il dit souhaiter en arriver à une entente «équitable» qui serait «dans l'intérêt de tous». Le statu quo empêche les médecins de mettre en place des mesures pour améliorer l'accès aux soins en première ligne, selon le D^r Godin.

Cette semaine, les médecins spécialistes ont également lancé une campagne radiophonique dans laquelle ils soulèvent des doutes sur la bonne foi du gouvernement. L'enjeu de cette négociation cruciale est l'étalement sur plus de deux ans d'une cagnotte de 1 milliard de dollars en hausse de rémunération consentie aux médecins.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez 15% de rabais !
Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 6 septembre au 31 décembre 2014)

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.
- Demandez votre carte de membre.


Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-8555
Laval : 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

Papeterie
Casse - Noisette


Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30



Échangeur Décarie



SECTEUR À ÉVITER

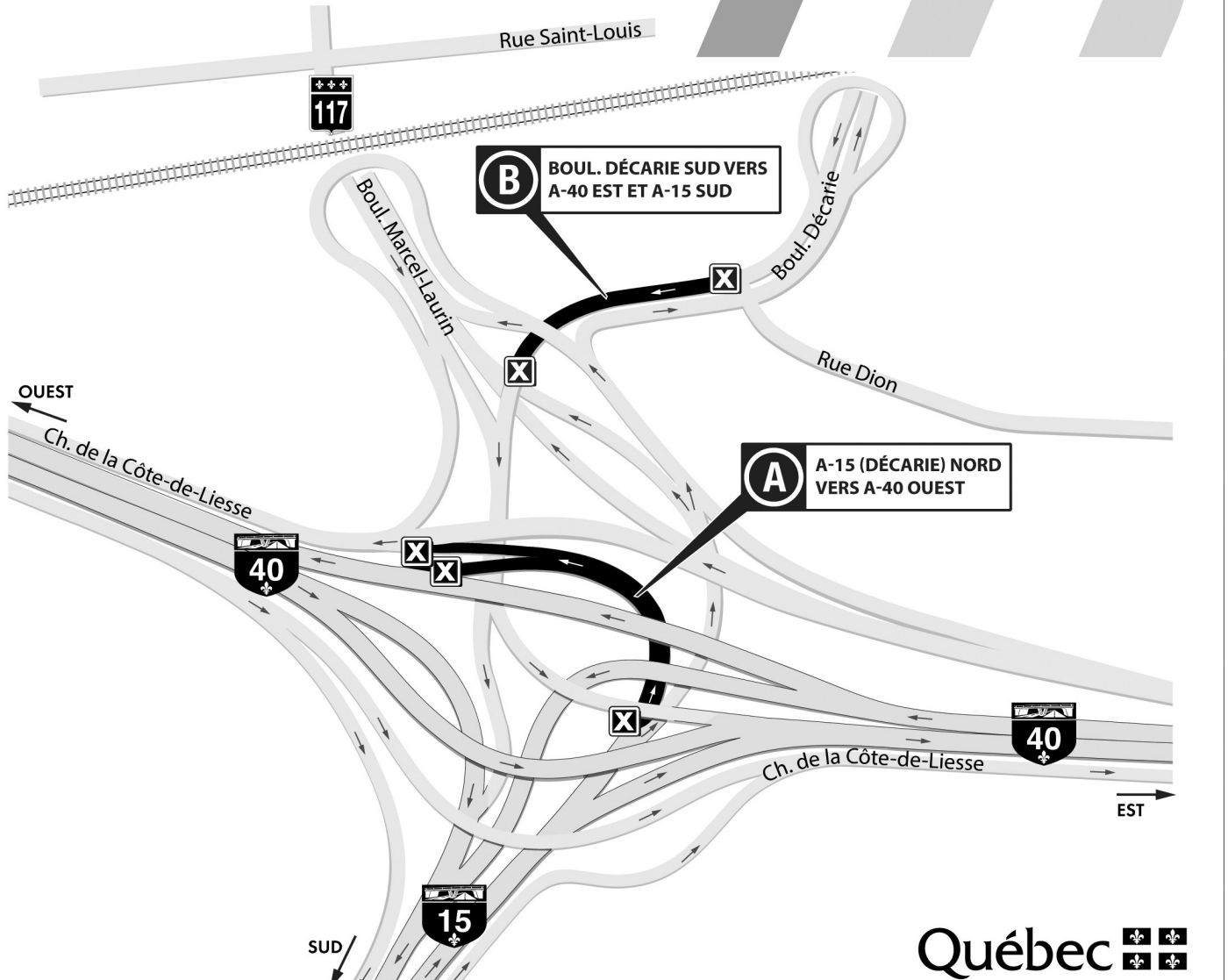
FIN DE SEMAINE DU 5 SEPTEMBRE
Fermetures complètes


A **Bretelle A-15 (Décarie) nord vers A-40 ouest**
- DE VENDREDI 23 H 59 À LUNDI 5 H 30


Détour : Emprunter le boulevard Marcel-Laurin jusqu'au demi-tour, puis l'autoroute 40 en direction ouest via la voie de desserte.


B **Boul. Décarie sud vers A-40 est et A-15 sud**
- DE VENDREDI 23 H 59 À LUNDI 5 H 30

Détour : Emprunter la rue Saint-Louis direction ouest et le boulevard Marcel-Laurin en direction sud jusqu'à l'échangeur.




 En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces entraves pourront être reportées.

 Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.



quebec511.info



ACTUALITÉS

Ebola : bientôt un vaccin pour le personnel médical



DOMINIQUE FAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Une fois les résultats des essais cliniques connus, un vaccin sera testé sur le personnel soignant.

Genève — L'OMS a décidé vendredi d'utiliser immédiatement les traitements expérimentaux à base de sang et les sérums de convalescence contre l'épidémie d'Ebola, qui a fait plus de 2000 morts, et a annoncé qu'un vaccin « pourrait être disponible en novembre » pour le personnel de santé.

Après les tests en cours et à venir, « si le vaccin semble sûr, il pourrait être disponible en novembre pour une utilisation prioritaire sur le personnel de santé », a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de près de 200 experts tenue jeudi et vendredi à Genève.

Cette accélération de la mobilisation est d'autant plus urgente que l'épidémie a franchi un nouveau cap : Ebola a fait 2097 morts dans les trois principaux pays africains touchés, sur 3944 cas, selon un bilan de l'OMS arrêté au 5 septembre. Il y a eu

1089 morts au Liberia, 517 en Guinée et 491 en Sierra Leone. Le Nigeria, qui ne figure pas dans ces statistiques, a déclaré 22 cas, dont 8 décès.

« Nous sommes parvenus à un consensus », a déclaré aux médias Marie-Paule Kieny, assistante à la directrice générale de l'OMS. « Nous avons convenu que les traitements à base de sang et les sérums de convalescence peuvent être utilisés pour traiter l'Ebola. « Cela peut être fait dès maintenant dans les pays affectés, a-t-elle précisé dans un tweet. Le sang des survivants peut aider ceux qui sont infectés. »

Disponibilité limitée

L'OMS a toutefois souligné que la disponibilité de ces traitements expérimentaux restait « limitée ». « Bien que de nombreux efforts soient en cours pour accélérer la production, l'approvisionnement ne sera pas suffisant avant plusieurs

mois », a-t-elle averti.

Début août, un comité d'experts réunis par l'OMS avait donné son feu vert aux traitements expérimentaux. Mais depuis, les stocks du sérum ZMapp, un traitement prometteur testé pour la première fois fin juillet sur des humains et difficile à produire en grande quantité, se sont épuisés.

Par ailleurs, « deux vaccins prometteurs ont été identifiés et des études sur leur sécurité sont en cours » aux États-Unis et vont démarrer à la mi-septembre en Europe et en Afrique, a indiqué M^{me} Kieny. La sécurité des vaccins sera connue en novembre et l'un d'entre eux sera « disponible peu après », a-t-elle dit. Les premiers résultats sont attendus en novembre et, s'ils sont positifs, le vaccin sera testé d'abord sur le personnel de santé dans les pays touchés, a indiqué le D^r Kieny.

Agence France-Presse

SOLE

porter
raffinée sur toute la ligne

jusqu'à

60%

sur nos
tarifs de
base*

Notre plus grand solde fait les plus beaux voyages.

Votre voyage sera encore plus beau si vous profitez de rabais jusqu'à 60 % sur le tarif de base. Économisez gros ! Réservez vite vos places.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 9 septembre 2014. Voyagez d'ici le 11 février 2015. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

135 \$ HALIFAX
2 par jour

180 \$ ST. JOHN'S

174 \$ THUNDER BAY

120 \$ WINDSOR

191 \$ CHICAGO
Midway

109 \$ TORONTO
17 par jour

152 \$ SAULT STE. MARIE

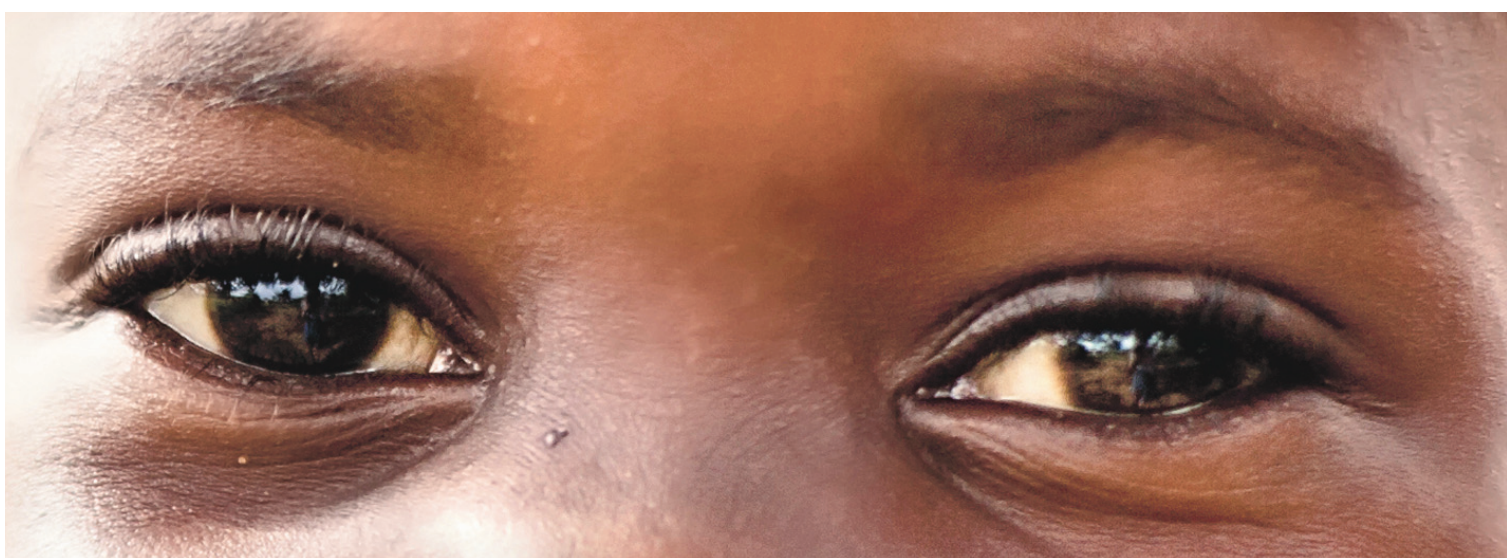
120 \$ TIMMINS

191 \$ BOSTON

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'est le 9 septembre 2014. Voyagez d'ici le 11 février 2015. Le rabais ne s'applique pas les 13 octobre et 7 novembre 2014 et du 15 décembre 2014 au 5 janvier 2015 ni entre le Canada et les États-Unis les 26 et 30 novembre 2014. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des E.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

SANS-PAPIERS,



SARAH JEAN ISTOCK



STEVE EVANS



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Sans accès au public, des enfants doivent fréquenter le privé religieux

Quand l'accès à leur école publique de quartier leur est impossible ou refusé, les enfants sans-papiers se tournent parfois vers des communautés religieuses qui les prennent en charge dans des écoles privées... au risque de verser dans l'illégalité.

LISA-MARIE GERVAIS

La famille El-Alaoui (nom fictif) a mis le cap sur le Québec après avoir quitté le Maghreb et transité par la France. Entrés comme visiteurs avec un visa de touriste d'une durée de six mois, voilà deux ans que les parents sont ici avec leurs trois enfants. Où vont-ils à la garderie? Et à l'école? Ils vont à la mosquée.

«Les parents ont été surpris de se retrouver sans aucune aide. Ils étaient très méfiants et avaient peur de venir nous voir même pour nous demander des services», explique Zina Laadj, intervenante sociale à La Maisonnée, qui vient en aide aux immigrants dans Rosemont-Petite-Patrie, à Montréal. «Ils avaient très peur d'aller vers l'école publique, craignant d'être retrouvés et renvoyés s'ils donnaient leur adresse et leur téléphone. La seule option pour eux, c'était la mosquée. Les enfants allaient rester en contact avec leur langue maternelle. C'est un lieu protégé, où personne n'allait les dénoncer.»

Hameza Othman, chef du service Accueil et intégration, aussi à La

Maisonnée, n'est pas étonné que des familles clandestines trouvent refuge dans leur communauté. «Les gens sans papier sont très fragilisés, ils ont besoin de soutien et se tournent souvent vers leur communauté religieuse», dit-il. Les écoles leur facilitent la tâche. Au lieu de payer 3000\$, la famille en assume la moitié ou étale les versements sur une longue période. Ça permet au moins à l'enfant d'avoir accès à l'instruction.»

Mais, selon lui, cette tendance lourde aura des effets pervers. «C'est sûr qu'il doit y en avoir plusieurs autres, de ces écoles religieuses qui accueillent des sans-papiers. Il faudrait éviter que ça aille dans ce sens-là. [...] Ça freine leur intégration, c'est certain», croit-il.

Au quartier général de la députée de Gouin, Françoise David, on constate le même phénomène. «La grande majorité de ces familles [du Maghreb] vont dans les mosquées. Il y a des gens qui enseignent aux enfants les samedis ou les dimanches. On leur montre à lire, à écrire et à parler le français, mais de façon clandestine. Ces familles vont continuer de vivre dans des ghettos, car elles ont trop peur de se faire reconnaître et repérer. Elles resteront dans l'ombre et il n'y aura jamais de

signalement», soutient Silvia Marti-

nez, attachée politique de M^{me} David. Zina Laadj va plus loin: elle craint que ces enfants n'accusent certains retards irrémédiables. L'un des enfants de la famille El-Alaoui avait des retards de langage. «Sans contact social avec d'autres enfants, c'est plus difficile», souligne-t-elle. Pour Stéphan Reichhold, directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), la Direction de la protection de la jeunesse pourra plus difficilement jouer son rôle dans un contexte où les familles demeurent isolées.

Privé ou public?

L'équipe de la députée de Québec solidaire rapporte des cas où des parents, découragés de la facture à payer, ont délaissé le système public. «On a eu des cas de parents qui avaient reçu une facture [de l'école] et qui ont déménagé. Ces familles fantômes ont commencé à faire d'autres types de démarches et s'en sont allées vers le privé», a-t-elle ajouté.

Vivant clandestinement au Québec depuis un certain temps, la famille Perez (nom fictif), que La Maisonnée a prise sous son aile, n'a pas voulu scolariser ses enfants au public, encore une fois en raison de coûts élevés et par crainte de devoir fournir des informations permettant de les retracer.

Mais l'école privée étant elle aussi assez onéreuse, les parents se sont retrouvés devant le choix déchirant de devoir scolariser un seul de leurs trois enfants. «Ils ont tout sacrifié pour qu'au moins un d'entre eux

puisse y aller», raconte Zina Laadj.

Dans certains cas, le dévouement est autre. La Maisonnée a aidé une famille d'origine haïtienne sous moratoire — qui a vu sa demande d'asile déboutée mais à qui le Canada permet de rester pour des raisons humanitaires — à inscrire ses enfants à l'école publique. «On a communiqué avec la commission scolaire pour lui expliquer qu'ils avaient droit à l'école publique gratuite avec ce statut migratoire. Il a fallu faire un Certificat d'acceptation du Québec. Ça finalement fonctionné, mais ça prend toujours beaucoup de temps», indique Hameza Othman.

Le Collectif Éducation sans frontières, qui milite pour que toute personne ait accès gratuitement à l'éducation publique peu importe son statut migratoire, a aussi eu plusieurs collaborations positives au public, avec des directions d'école ou des commissions scolaires. Récemment, il a réglé le cas d'une famille arrivée depuis trois mois au pays avec un visa de touriste et dont la fillette de six ans est en âge de fréquenter l'école.

«On veut contribuer et régulariser notre situation, mais je ne peux pas attendre pour inscrire ma fille à l'école. Je ne peux pas m'imaginer qu'elle n'aille pas à l'école, c'est trop important», a raconté la maman, qui a accepté d'accorder une entrevue au Devoir. «Une chance que j'ai eu de l'aide parce que je n'aurais pas été capable toute seule. Je ne parle pas la langue, je ne comprends pas comment ça fonctionne.»

Le Devoir



REBECCA WILSON LA PRESSE CANADIENNE

Quelques chiffres

Le Collectif Éducation sans frontières parle de «centaines, voire de milliers» d'enfants sans-papiers non scolarisés. Mais ces enfants étant pour la plupart dans la complète clandestinité, l'ampleur du phénomène est très difficile à chiffrer.

En 2012-2013...

Il y avait au Québec 23 000 personnes sans statut légal (demandeurs d'asile en attente de décisions ou refusés. De ce nombre, il y avait 1500 enfants entre 0 et 14 ans. (Source: MIDD). **Il y avait environ 5000 enfants** sans résidence permanente dans le système scolaire (enfants de travailleurs temporaires, d'étudiants étrangers, etc.), dont 1667 demandeurs d'asile. (Source: MELS). **Le ministère de l'Éducation** disposait d'environ 100 millions pour financer la francisation et la scolarisation des immigrants. Ce montant vient du budget du ministère de l'Immigration, qui frise les 320 millions (transferts fédéraux + revenus générés par le ministère lui-même).

SANS ÉCOLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les dépossédés de l'éducation

Les droits à un enseignement gratuit sont consacrés dans plusieurs documents internationaux, mais on est encore loin de la réalité

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

En théorie, les droits à une éducation gratuite sont consacrés, sans discrimination aucune, dans plusieurs documents internationaux. À commencer par la célèbre *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948.

À l'article 26, on lit: «*Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.*»

Mais il n'y a pas que ce document majeur qui affirme le devoir qu'à l'humanité de donner champ libre à l'éducation de l'enfance. Il en est aussi question dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, tout comme dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* ainsi que dans la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.

Sur papier, on est néanmoins loin de la réalité. Encore qu'en certains lieux, tout semble pour le mieux.

En Ontario, il est contraire à la loi de refuser des enfants à l'école, peu importe leur statut de citoyen. Dans un mémorandum daté du 3 décembre 2004, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a clairement prévenu les institutions scolaires qu'elles n'ont pas le droit de refuser des enfants sur la base d'une absence de papiers des parents.

Le fait de ne pas avoir de preuve d'immigration, de permis de travail ou de numéro d'assurance sociale, ou encore de souscrire à l'assurance maladie de la province ne constituent pas non plus des motifs de refus recevables.

Aux États-Unis, le plus souvent, ce n'est pas exactement la même chose, selon les États. L'immigration clandestine hispanique apparaît très touchée par certains contrôles étatiques à l'égard des enfants.

En Alabama, par exemple, une directive force les établisse-

ments scolaires à contrôler le statut de citoyen des enfants. En conséquence, cette politique isole, appauvrit et rend encore plus vulnérables des enfants qui de toute façon se trouvent sur le territoire national.

La politique de ségrégation scolaire des enfants sans-papiers pratiquée en Alabama a souvent été dénoncée aux États-Unis, notamment sur la base d'une décision de la Cour suprême, en 1982, qui statuait que tous les enfants ont le droit à l'éducation, peu importe leur statut d'immigrant.

Le cas de la France est souvent médiatisé à cause de l'action musclée d'une suite de ministres de l'Intérieur à l'égard des «sans-papiers». Plusieurs histoires d'enfants de romanichels privés de l'instruction publique font régulièrement les manchettes. L'expulsion est largement pratiquée, avec des procédures qui entraînent souvent des déplacements intermédiaires, ce qui fragilise la continuité de l'instruction des enfants.

Le Parlement européen a déjà réclamé que cessent ces mesures parce que «*contraires au droit communautaire*», avant de finalement laisser libre cours plus aisément à des législations nationales particulières. En France, pays de 66 millions d'habitants, on comptait un peu plus de 36 000 «*reconduites à la frontière*» en 2012.

Au Royaume-Uni, plusieurs rapports montrent du doigt le fait que les enfants d'immigrants voient leur vie devenir de plus en plus misérable. En 2013, un rapport du Coram, un organisme voué à la défense des enfants dans ce pays, exprimait une forte inquiétude devant l'environnement hostile qui tenait lieu désormais d'espace scolaire pour ces jeunes dépossédés.

Les politiques d'immigration ne tiennent pas suffisamment compte de la fragilité et des besoins propres à l'enfance, note ce rapport, parmi d'autres.

Sarah Teather, une ancienne ministre britannique qui soutient ces analyses, estime que «*la façon dont nous traitons les enfants, comme pays, offre une bonne mesure de nos valeurs comme société*».

Le Devoir

«*La façon dont nous traitons les enfants, comme pays, offre une bonne mesure de nos valeurs comme société*»

Sarah Teather, ancienne ministre britannique

Ce qu'en dit le ministère de l'Éducation

L'attachée de presse du ministre de l'Éducation Yves Bolduc a répondu aux questions du *Devoir* à propos de la situation des enfants sans-papiers. Voici les réponses de Yasmine Abdelfadel.

Le ministère a-t-il une idée claire du phénomène et s'en soucie-t-il?

La situation nous tient à cœur et nous suivons le dossier de très près, en collaboration avec le ministère de l'Immigration. Pour notre gouvernement, il est crucial que tous les enfants aient accès à une éducation gratuite et de qualité.

Le ministre a-t-il l'intention de modifier la Loi sur l'instruction publique afin que les enfants n'aient pas besoin d'une résidence légale pour accéder à l'école, comme c'est le cas en Ontario et aux États-Unis?

Une modification à la loi est une possibilité envisageable. Ça fait partie des éventuelles solutions sur la table, et la porte n'est pas fermée à ça.

Les directives actuelles permettent aux commissions scolaires d'exiger 5000\$ à 6000\$ pour l'inscription d'un enfant non résident. De nouvelles directives consentent deux groupes d'exemptés, mais les enfants sans statut n'y sont toujours pas inclus. Le ministre compte-t-il autoriser des exemptions à la pièce?

Les enfants peuvent être scolarisés et le ministère recommande de différer la facturation tant que l'enfant et la famille en sont à régulariser

leur situation. La famille peut demander au ministre une exemption si elle juge que la scolarisation de l'enfant est compromise.

Combien d'enfants sont intégrés dans les écoles primaires et secondaires depuis les nouvelles directives autorisées par Marie Malavoy en juin 2013?

De nombreux enfants ont pu bénéficier des mesures mises en place, et tous les cas rapportés au ministère ont été traités positivement afin qu'ils aient accès au système d'éducation.

Y a-t-il des enfants sans-papiers intégrés dans les écoles sans l'aval de la commission scolaire ou du ministère?

Je n'ai pas la réponse à cette question.

Est-ce que Québec peut garantir la confidentialité sur la situation de ces familles sans statut?

Le ministère a envoyé un document d'information produit en 2013 à l'intention des commissions scolaires pour leur rappeler leur devoir de confidentialité.

Le ministre sait-il que des familles sans statut passent par le réseau des écoles privées religieuses, qui leur font la charité faute d'avoir accès à l'école publique?

Si on ne nous informe pas de ce phénomène, on ne le sait pas. S'ils ne sont pas déclarés dans ces écoles, c'est illégal. Et si c'est illégal, on ne défendra pas ça.

Propos recueillis par Lisa-Marie Gervais

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens. Antiquités haut de gamme. Grande valeur offerte.

Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...



Jean-Paul Lemieux - «Jeunesse de jeune fille» - Huile sur toile

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

GOLF EN RÉGION

MONTÉRÉGIE

GOLF LA SEIGNEURIE ST-HILAIRE

SPÉCIAUX

Tous les mardis 32\$ <small>+ taxes</small>	Lundi au jeudi après-midi 32\$ <small>+ taxes</small>	Vend. et dim. après 13h 40\$ <small>+ taxes</small>
--	--	--

TOUTES CES OFFRES INCLUENT LA LOCATION D'UNE VOITURETTE
Non-valable les jours fériés

Réservation : 514 990-9145 - www.golflaseigneurie.ca

LANAUDIÈRE

FORFAITS GOLF, VOITURETTE & SOUPER

<p>LES MERCREDIS GRILLADES</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Des Moulins 53,95\$</td> <td style="width: 50%;">Des Braves 58,95\$</td> </tr> <tr> <td>Des Seigneurs 66,95\$</td> <td></td> </tr> </table>	Des Moulins 53,95\$	Des Braves 58,95\$	Des Seigneurs 66,95\$		<p>LES VENDREDIS PASTABAR</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Des Moulins 62,95\$</td> <td style="width: 50%;">Des Braves 71,95\$</td> </tr> <tr> <td>Des Seigneurs 77,95\$</td> <td></td> </tr> </table>	Des Moulins 62,95\$	Des Braves 71,95\$	Des Seigneurs 77,95\$	
Des Moulins 53,95\$	Des Braves 58,95\$								
Des Seigneurs 66,95\$									
Des Moulins 62,95\$	Des Braves 71,95\$								
Des Seigneurs 77,95\$									

Réservations au 450-964-2251 Taxes et service en sus

2075 Côte Terrebonne à Terrebonne • Réservations : 450 964-2251

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 :: jdebilly@ledevoir.com

ACTUALITÉS

Le Canada déploie des militaires en Irak

Newport — Au dernier jour du sommet de l'OTAN au Royaume-Uni, le premier ministre Stephen Harper a annoncé, vendredi, le déploiement de plusieurs dizaines de militaires canadiens en Irak pour conseiller le gouvernement qui tente de repousser les combattants de l'État islamique (EI).

Le Canada veut ainsi contribuer à protéger les citoyens irakiens persécutés par le groupe extrémiste et prévenir toute nouvelle escalade de la crise humanitaire dans le nord de l'Irak.

Les membres des Forces armées canadiennes fourniront, en collaboration avec les forces américaines, des conseils stratégiques et tactiques aux forces irakiennes avant que ces dernières entreprennent des opérations tactiques contre l'EI. Les militaires canadiens seront déployés pour une période initiale de 30 jours et leur engagement sera réévalué au terme de cette période.

«Nous sommes prêts à augmenter nos contributions», a indiqué le premier ministre Harper en point de presse avant son départ du sommet.

Plus tôt dans la journée, M. Harper brillait par son absence lors d'une séance de pho-

tos officielles avec les autres chefs d'État et de gouvernement présents au sommet, un geste perçu par certains comme un manque de solidarité. Il a plutôt rencontré quelques-uns d'entre eux en privé, comme le président ukrainien, Petro Porochenko, le président français, François Hollande, et le premier ministre britannique, David Cameron.

L'OTAN montre les dents

À l'ouverture du sommet, vendredi, le premier ministre britannique, David Cameron, avait insisté sur le fait que les pays membres de l'OTAN devaient augmenter leurs budgets militaires. «J'espère que nous pouvons réaffirmer notre engagement à dépenser 2% de notre PIB dans le domaine de la défense. [...] Cela enverra un message puissant à ceux qui nous menacent», a-t-il souligné.

Par ailleurs, les leaders de l'OTAN ont accepté, vendredi, la création d'une force de réaction rapide dont le quartier général se trouvera en Europe de l'Est et qui pourra se mobiliser rapidement si un membre de l'Alliance est attaqué dans la région.

La Presse canadienne

Mélanie Joly cède la direction de son parti

JEANNE CORRIVEAU

Mélanie Joly abandonne la direction du Vrai changement pour Montréal et confie les rênes du parti qu'elle a fondé à la conseillère municipale Lorraine Pagé.

Si elle quitte la politique active, M^{me} Joly conservera la présidence de la formation politique et jouera un rôle plus administratif. Mélanie Joly explique qu'il lui devenait difficile de concilier sa carrière professionnelle et la vie politique dans le contexte où elle ne siège pas au conseil municipal. «Il faut que je gagne ma vie», signale-t-elle.

L'ex-candidate à la mairie de Montréal, qui était arrivée deuxième au scrutin de novembre dernier, estime qu'il est plus avantageux pour le parti d'être dirigé par une chef présente au conseil municipal. «Le Vrai changement pour Montréal a besoin d'une chef élue pour être en mesure de prendre une place significative dans le débat sur l'avenir de Montréal», dit-elle. «C'est un rôle que j'aurais aimé jouer, mais rien n'in-

Justin Trudeau tend la main à Joly

Si Mélanie Joly veut faire le saut chez les libéraux fédéraux, la porte serait grande ouverte... à condition qu'elle gagne une investiture. En point de presse à Brossard vendredi, Justin Trudeau n'a pu refréner un large sourire à l'évocation du nom de M^{me} Joly. «C'est une personne d'expérience et de qualité», a indiqué le chef du Parti libéral du Canada (PLC). Elle serait la bienvenue dans presque n'importe quel parti qu'elle choisirait. Si elle [souhaite] se présenter pour nous, on a un processus de nomination ouverte et je l'encourage à regarder si ça lui va. » Mélanie Joly possède différentes racines au PLC. Elle a agi comme conseillère stratégique de Justin Trudeau lors de sa campagne au leadership en 2013. Son père, Clément Joly, a été président de la Commission des finances du PLC, et est le conjoint de l'ex-députée Carole-Marie Allard.

Guillaume Bourgault-Côté

dique qu'une telle occasion puisse survenir dans un avenir prévisible. »

Un projet d'affaires

Après sa défaite en novembre 2013, M^{me} Joly avait indiqué qu'elle tenterait de se faire élire lors d'une élection partielle dès qu'une occasion se présenterait. Comme cette occasion ne semble pas près d'arriver, elle tire sa révérence pour se consacrer à un «projet d'affaires» dont

elle n'a pas voulu révéler la teneur. «Partir de rien et construire. J'aime bien cette énergie-là», explique-t-elle.

Depuis des mois, les rumeurs envoient Mélanie Joly à Ottawa comme candidate pour le Parti libéral du Canada dirigé par Justin Trudeau, mais la principale intéressée rejette cette option. «Il y a plusieurs partis, autant à Québec qu'à Ottawa, qui m'ont approchée et j'ai toujours dit non.»

Elle prépare par ailleurs un

livre sur sa «vision politique» qui sera lancé le 15 octobre prochain.

L'échéance de 2017

Son parti survivra-t-il à son départ? Mélanie Joly croit que oui. «Les huit élus sont là depuis presque un an maintenant et [...] c'est eux qui représentent les Montréalais et prennent des décisions pour eux.» Elle balaie du revers de la main toute fusion avec un autre parti. «On collabore assez bien avec les autres partis. On a un parti en très bonne santé financière», note-t-elle.

Elle se garde bien de dire si elle sera de retour en 2017, la prochaine échéance électorale pour la mairie.

Syndicaliste d'expérience et ex-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (devenue CSQ), Lorraine Pagé a dit comprendre la décision de Mélanie Joly de se retirer: «On ne peut pas demander à une jeune femme de 35 ans aussi dynamique que l'est Mélanie de mettre sa vie et sa carrière en attente pendant trois ou quatre ans.»

Le Devoir

Négligence à la frontière

Des biens confisqués par l'Agence des services frontaliers, dont des drogues et des armes à feu, ont été mal gérés

JIM BRONSKILL

à Ottawa

Des poursuites criminelles pourraient être annulées parce que des biens confisqués, comme des drogues et des armes à feu, auraient été mal contrôlés et gérés par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), selon une vérification interne fédérale.

L'organisme est responsable de s'emparer de tous les biens illégaux ou dangereux en vertu de la Loi sur les douanes, pour protéger le public. Or, l'examen a permis de découvrir qu'il existait plusieurs lacunes dans la gestion de ces objets, particulièrement dans la manutention et l'entreposage. De tels manquements pourraient compromettre les procédures judiciaires si la gestion des biens confisqués, un élément important de preuve, est remise en doute.

Manque de surveillance

Un haut niveau de surveillance est nécessaire, car ces biens peuvent être utilisés comme élément de preuve, selon la vérification.

Les vérificateurs ont toutefois observé que des endroits où les objets étaient conservés n'étaient pas conformes aux normes de sécurité. De la drogue et des armes qui n'avaient pas été désactivées comme il se devait étaient étalées dans les entrepôts. Des produits chimiques utilisés pour fabriquer des drogues s'accumulaient, ce qui est potentiellement dangereux pour les employés et susceptible au vol, selon les vérificateurs.

De plus, environ 60% des sites d'entreposage visités n'étaient pas surveillés en permanence par des détecteurs de mouvement, selon le rapport. Les intrusions non autorisées et les pertes d'objets saisis sont plus susceptibles de survenir lorsque les lieux ne sont pas constamment surveillés ou que leur accès ne fait pas l'objet d'un contrôle adéquat.

Il y aurait eu des améliorations depuis une autre vérification faite en 2009, mais les progrès seraient globalement négligeables.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Prostitution: les organismes se mobilisent contre C-36

Les travailleuses du sexe font partie intégrante de la société et leur métier ne devrait pas être encadré par une loi qui les expose à des accusations criminelles, ont fait valoir vendredi des représentants d'organismes communautaires montréalais. Les groupes sociaux ont décidé de remonter aux barricades à quelques jours du début des audiences au Sénat, le 9 septembre, pour le projet de loi C-36, qui criminalise les clients, les proxénètes et — dans certains cas — les prostituées. «Le préambule du projet de loi nous victimise et "remarginalise" les travailleuses du sexe en [considérant] que la prostitution, c'est toujours de l'exploitation», a tonné Anna-Aude Caouette, porte-parole de Stella, un organisme de défense des droits des travailleuses du sexe.

LE LEADERSHIP
au cœur de nos programmes

À Villa Maria, nous croyons fermement que chaque personne devrait avoir la chance de s'affirmer et de s'épanouir.

Voilà ce qui rend notre milieu d'éducation si exceptionnel. Villa Maria incite les filles à la réussite scolaire, développe leur estime de soi et les prépare à réaliser leurs rêves.

Intriguées? Venez découvrir nos nouveaux programmes conçus pour favoriser l'apprentissage et le développement personnel des filles... car Villa Maria, c'est l'expérience au féminin.

PORTES OUVERTES – SECTEUR FRANÇAIS

Samedi 20 septembre, de 11 h à 16 h

Mardi 23 septembre, de 16 h à 19 h

PORTES OUVERTES – SECTEUR ANGLAIS

Samedi 27 septembre, de 11 h à 16 h

Mardi 30 septembre, de 16 h à 19 h

VILLA MARIA

Filles d'ici. Femmes du monde.



ALLEZ VOIR CE QUE NOS ÉLÈVES DISENT DE LEUR ÉCOLE
www.villamaria.qc.ca

4245, boul. Décarie, Montréal • 514 484-4950

Le PQ réplique à François Legault

Le chef intérimaire du Parti québécois, Stéphane Bédard, doute que la Coalition avenir Québec (CAQ) pourra conserver ses effectifs jusqu'à la prochaine élection générale. M. Bédard croit également que la CAQ ne réussira pas à mettre de l'avant un discours qui la distinguera du Parti libéral. «On est les seuls à avoir un discours différent, a-t-il dit lors d'une entrevue téléphonique. La CAQ, c'est une pâle copie du Parti libéral. [...] Je dirais que la CAQ est le club-école du Parti libéral.» Selon le chef péquiste intérimaire, le départ de la CAQ du député vedette Christian Dubé, le mois dernier, est un mauvais présage pour la formation politique. François Legault avait prédit jeudi que le PQ ne retrouverait jamais le pouvoir.

La Presse canadienne

Rob Ford en cour

Le maire de Toronto, Rob Ford, devra témoigner en mars au procès d'un de ses amis accusé d'extorsion. Alexander (Sandro) Lisi fait face à une accusation d'extorsion liée à une vidéo qui semble montrer Rob Ford en train de fumer du crack. M. Ford témoignera lors de l'audience préliminaire de M. Lisi. On ignore pour le moment quelle information possède le maire qui pourrait être utilisée contre M. Lisi.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Cannon et Blackburn songent à un retour

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Alors que le décompte électoral est enclenché à Ottawa, les rumeurs concernant de futures candidatures battent leur plein. La dernière en lice ramène de Paris les deux ex-ministres conservateurs Lawrence Cannon et Jean-Pierre Blackburn pour briguer un siège dans le gouvernement Harper en 2015.

Selon nos informations, les deux hommes sont en réflexion et n'ont pas encore pris de décision définitive. Lawrence Cannon est l'ambassadeur du Canada en France et son mandat doit en théorie prendre fin en mai 2017. Cependant, sa conjointe serait déjà rentrée au Canada de manière définitive. Quant à Jean-Pierre Blackburn, représentant du Canada à l'UNESCO (Paris), il avait déjà fait savoir qu'il rentrerait au pays en janvier prochain. Le décret de sa nomination ne prévoyait pas de durée de mandat. Il avait été nommé en décembre 2011, sept mois après sa défaite électorale.

De retour à Québec ?

M. Cannon a été ministre de 2006 à 2011, mais a perdu son siège de Pontiac, en Outaouais, à l'élection générale. Selon nos informations, s'il décide de retourner en politique, ce sera dans la région de Québec, où il a déjà été député provincial sous Robert Bourassa. En coulisse, on explique que la circonscription de Pontiac, avec le redécoupage électoral, n'est plus aussi favorable au Parti conservateur. Cette circonscription semi-rurale comportant une population anglophone significative se voit ajouter une partie de la banlieue francophone de Gatineau, davantage acquise au Parti libéral (et au NPD depuis 2011).

Avec Marie Vastel
Le Devoir

CYCLISTE HAPPÉ PAR DES POLICIERS

Un « recul » important pour Saint-Roch

ISABELLE PORTER
à Québec

La mort d'un cycliste happé par une voiture de police fait « reculer » de beaucoup les efforts des dernières années pour réduire les tensions sociales aux abords de l'église Saint-Roch, croit le curé de la paroisse, l'abbé Jean Piché.

« Admettons que ça nous fait reculer de quelques dizaines de pas », a fait valoir le curé vendredi. Monseigneur Piché participait à un nouveau rassemblement en mémoire de Guy Blouin décédé juste à côté du parvis de l'église mercredi.

« Il y avait vraiment un effort pour établir une relation de confiance dans la population et entre la population et les policiers », a-t-il expliqué. « Depuis trois ans, l'organisme L'Engrenage a engagé quelqu'un qui est continuellement sur le parvis pour faire des liens entre les personnes, mais là évidemment, un événement comme ça, ça donne un coup dur. »

Besoin d'explications

Quand l'incident est survenu, des organismes s'approprièrent d'ailleurs à faire des demandes spécifiques à la police, avec l'appui du curé, pour que les policiers cessent de monter avec leurs voitures sur le parvis et réduisent les contrôles d'identité des habitués de l'endroit. Or, dit le curé, avec le décès de M. Blouin, ces demandes « semblent bien insuffisantes ».

Le curé trouve aussi que les policiers devraient fournir davantage d'explications. « On ne peut pas attendre des semaines pour avoir des réponses. »

Vendredi, une foule comparable à la veille s'était réunie sur l'heure du dîner à l'église pour une vigile. Juste avant l'heure du rendez-vous, le curé a longtemps fait retentir les cloches de l'église Saint-Roch pour rappeler la tenue du rassemblement.

Dans les marches de l'église, un



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Les habitués du parvis cherchent à rétablir la réputation de l'endroit.

représentant des habitués du parvis, Jean Forti, en a profité pour passer des messages aux médias et au maire de Québec, Régis Labeaume. « Si je peux me permettre une pique aux messieurs journalistes, ce n'est pas juste une place de prostitution et de consommation

[ici], c'est une place où on se réunit avec de la musique et où on s'amuse beaucoup, a-t-il dit. J'aimerais aussi dire salut à M. Labeaume qui a calculé qu'il n'y avait pas assez de micros et de caméras pour se présenter cet après-midi. »

Jeudi, le maire avait exprimé ses

condoléances à la famille de M. Blouin par la voix de son attaché de presse. Toutefois, la Ville s'est refusée à tout autre commentaire sur l'incident.

La famille de Guy Blouin discrète

Pendant ce temps, on sait toujours bien peu de choses sur le défunt, si ce n'est qu'il était âgé de 48 ans, qu'il résidait dans le quartier Saint-Roch et qu'il était connu des policiers. Le Soleil a notamment rapporté qu'il avait été reconnu coupable de possession de PCP, une infraction remontant à deux ans.

Sa nièce était présente à la vigile vendredi midi, mais s'est fait discrète. Elle a fait savoir au Devoir que c'est la mère du défunt qui parlera aux médias en temps voulu mais qu'elle souhaitait, pour le moment, vivre son deuil en paix.

Sur un autre front, la Fraternité des policiers de Québec (FPVQ) s'est portée à la défense de ses membres dans un communiqué. Depuis l'accident, écrit-elle, « on ne compte plus le nombre de commentaires incriminants à l'endroit des policiers impliqués sur la foi de témoignages parfois contradictoires ». Le président du syndicat, Bernard Lehré, reproche en outre à la Ligue des droits et libertés « d'attiser les tensions » dans ce dossier en critiquant le travail des policiers.

Or M. Lehré croit, lui aussi, que la Sûreté du Québec, qui est chargée de l'enquête, devrait diffuser davantage d'informations sur l'incident. « La ministre de la Sécurité publique, Mme Lise Thériault [...] devrait permettre à la Sûreté du Québec de donner certaines informations qui sont connues et ne nuiraient pas à l'enquête. » Il ajoute qu'un tribunal populaire est « malsain ».

La SQ a procédé à la traditionnelle reconstitution de la scène de l'accident devant public vendredi matin.

Le Devoir

À l'affiche
dès la tombée
du jour

JARDINS DE LUMIÈRE

Jardin botanique
5 septembre au 2 novembreBillets en ligne: espacepouurlavie.caespace
pour la
vie montréal

biodôme

insectarium

jardin botanique

planétarium rio tinto alcan

ACTUALITÉS

ÉCOLES

SUIITE DE LA PAGE 1

papiers]. Et quand on lui a dit que la commission scolaire pourrait accepter de scolariser ses filles gratuitement, il ne voulait pas, par crainte qu'elles se blessent dans la cour d'école et que ça lui occasionne des problèmes», raconte l'enseignante, qui les a finalement prises sous son aile pour leur donner des cours de français à la maison.

Le cas de cette famille portugaise est loin d'être isolé. Le Québec, comme d'autres provinces canadiennes, est une terre d'accueil très prisée où nombre de familles vulnérables, parfois sans-papiers, viennent s'installer. Le cas classique: la famille qui entre au pays avec un visa de touriste et qui reste une fois que celui-ci est échu. Elle devient une famille «fantôme». «Ce sont souvent des visiteurs restés trop longtemps ou des demandeurs d'asile déboutés qui ont décidé de rester», explique Zina Laadj, intervenante sociale à La Maisonnée, un service d'aide aux immigrants dans Rosemont-La Petite-Patrie.

Ils viennent du Mexique, d'Haïti et du Maghreb, surtout. Et ces dernières années, du Portugal et de l'Espagne, en raison de la crise économique. «Il y a énormément de jeunes qui viennent comme touristes et qui restent ici, au-delà des six mois permis», explique Stephan Reichhold, directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI). «Certains ne renouvellent pas leurs documents tout simplement par méconnaissance.»

Viennent ensuite les soucis: ne sachant pas comment régulariser leur statut, et par crainte

de représailles ou que leurs démarches échouent, ces familles préfèrent demeurer dans l'ombre, sans pouvoir travailler (autrement qu'au noir), sans assurances et sans inscrire leurs enfants à l'école.

De nouvelles directives

Ces dernières années, des pressions, notamment faites par le Collectif éducation sans frontières, ont forcé le ministère de l'Éducation (MELS) à agir pour que ces enfants ne soient pas laissés à leur sort. Le problème? D'une part, pour inscrire leur enfant et lui donner un code permanent (qui le fait «exister» dans le système), les parents doivent fournir plusieurs documents et informations qu'ils n'ont pas toujours ou sont réticents à donner, comme, par exemple, son adresse, une carte de résident permanent ou un document d'immigration non périmé.

D'autre part, même si l'enfant est inscrit, il n'obtient pas automatiquement la gratuité, ce que permet la Loi sur l'instruction publique pour tout «résident du Québec», et doit parfois payer des frais allant jusqu'à 6000\$. De quoi rebouter ces familles en situation précaire. «Ils ne peuvent évidemment pas payer ça», dit M. Reichhold.

Enfin, le problème de la confidentialité demeure. Même si les commissions scolaires sont appelées à user de discrétion, rien n'empêche qu'on puisse exiger d'elles qu'elles fournissent des informations aux autorités migratoires, contrairement à l'Ontario, qui applique la politique «don't ask, don't tell». Pire, les familles qui se risquent à inscrire leur enfant à la commission scolaire de Montréal (CSDM) doivent signer une fiche d'inscription indiquant qu'elles autorisent les deux ministères de l'Immigration, fédéral et

provincial, à fournir des informations les concernant au ministère de l'Éducation et à la commission scolaire, et à ce que celles-ci puissent se les échanger entre elles. «Ce n'est pas assurer la confidentialité aux familles, ça», constate Linda Guerry, postdoctorante à l'Institut national de recherche scientifique et membre du Collectif.

En juin 2013, Marie Malavoy, alors ministre de l'Éducation, a publié une série de nouvelles directives adressées aux commissions scolaires pour faciliter l'inscription et donner accès à la gratuité à certains élèves sans-papiers. Par exemple, il est désormais possible de demander un code permanent pour des élèves dont les parents détiennent un permis de travail ou d'études, et ce, même s'il n'est plus valide. Ces élèves peuvent aussi être exemptés des droits de scolarité, tout comme le peuvent désormais les enfants des demandeurs d'asile, ceux dont la demande est refusée, mais à qui on permet de demeurer sur le territoire, et ceux des réfugiés reconnus qui possèdent un Certificat de sélection du Québec.

Tout n'est pas réglé

Mais pour les élèves dont les familles vivent dans la clandestinité... le problème reste entier. Certaines d'entre elles, à qui on avait permis d'inscrire leurs enfants gratuitement, ont reçu une facture. La CSDM, où nombre de ces enfants échouent, ne s'en cache pas. «Oui, une facture est envoyée par la poste», confirme son porte-parole, Alain Perron. «On ne peut pas s'inscrire en faux contre la Loi sur l'instruction publique.» Il refuse de donner davantage d'information sur la prise en charge de ces familles, affirmant que sa commission scolaire suit les directives du MELS. Selon lui, le pro-

blème est marginal — deux ou trois cas d'enfants tout au plus.

Pour Stephan Reichhold, le principal problème est «l'opacité et l'arbitraire des procédures parfois à l'avantage, parfois au désavantage des familles». «Je pense qu'un certain nombre de parents sans statut n'osent pas prendre le risque de se pointer à la commission scolaire tout seuls, car ils ne connaissent pas leurs droits et les procédures», a-t-il dit. Il joint sa voix à celle du Collectif pour réclamer que la Loi sur l'instruction publique soit modifiée.

Ce à quoi le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, ne ferme pas la porte. «Une modification à la loi est une possibilité envisageable. Ça fait partie des éventuelles solutions sur la table et la porte n'est pas fermée à ça», a dit au Devoir Yasmine Abdelfadel, attachée de presse de M. Bolduc. Du reste, le ministre n'ira pas plus loin dans les directives données aux commissions scolaires et se contente de leur demander de les appliquer pour l'année en cours.

En attendant, le Collectif s'appête à demander un avis consultatif à la Commission des droits de la personne pour savoir si la loi est discriminatoire ou pas.

Abir Haouam évite de se prononcer sur la question, mais dans son esprit, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Car au final, la famille portugaise a fini par plier bagage et est retournée dans son pays d'origine après six mois, sans jamais avoir envoyé les deux fillettes sur les bancs d'école. «C'est comme si le système n'avait pas été capable d'absorber. Il n'a pas réussi à les intégrer. C'est très dommage», a-t-elle conclu.

Le Devoir

ACCURSO

SUIITE DE LA PAGE 1

ments d'hypothèques résidentielles faits par Jacques Duchesneau, dans la période concomitante au paiement des 250000\$.

M. Accurso nie qu'il cherche à se venger de Jacques Duchesneau, qui a produit un rapport dévastateur sur la corruption lorsqu'il dirigeait l'Unité anticollusion au ministère des Transports. L'ex-député caquiste avait déclaré à la commission que trois ministres libéraux, non identifiés, avaient séjourné sur le Touch. «C'était des menteries pures et nettes», a dit M. Accurso.

À la demande de Bibeau

M. Accurso, visiblement plus détendu vendredi, a par la suite confirmé le rôle prépondérant de Marc Bibeau dans le financement sectoriel au Parti libéral du Québec (PLQ).

Le grand argentier libéral sollicitait directement Tony Accurso pour obtenir des dons de 25000\$ à 30000\$ par année. Des dons faits en violation de la Loi électorale.

De 1998 à 2009, les employés et les personnes liées à M. Accurso ont acheminé des contributions de 556080\$ au PLQ. Les employés étaient «systématiquement» remboursés par l'entrepreneur, ce qui contrevient à la Loi électorale, interdisant l'usage de prête-noms.

«Dans ces années-là, on n'appelait pas ça des prête-noms, c'est un nouveau langage, ça», a dit M. Accurso en rigolant.

Un coursier livrait les chèques, de 3000\$ chacun (dans une enveloppe portant le logo de l'une des compagnies de M. Accurso), directement au bureau de Marc Bibeau.

Tony Accurso n'a jamais discuté avec M. Bibeau des méthodes qu'il utilisait pour répondre à ses demandes. Selon lui, il est difficile d'ignorer la réalité. «Il n'y a personne qui va donner un chèque de 3000\$ par conviction, estime-t-il. C'est sûr que les gars étaient remboursés.»

À La Malbaie, où se tenait vendredi le caucus libéral, Philippe Couillard a affirmé qu'il n'était pas au courant que le Parti libéral détenait un dossier de financement au nom de Tony Accurso. Le chef libéral a donné l'assurance que le PLQ, comme dans le passé, remboursera toute contribution illégale si le Directeur général des élections l'exige. «Mais il faut que les choses soient avérées et établies», a-t-il dit.

Charest revanchard

Marc Bibeau exerçait par ailleurs une grande influence sur l'ancien premier ministre, Jean Charest. C'est lui qui a invité Tony Accurso à se joindre à lui et au futur premier ministre, «comme ça», pour un souper au restaurant, à une date inconnue.

Selon le témoin, Jean Charest voulait comprendre la structure de la FTQ et en apprendre davantage sur la personnalité de son président, Henri Massé, qui a occupé la fonction de 1998 à 2007.

Quoi qu'il en soit, Tony Accurso a minimisé l'importance de ses liens avec Jean Charest. «Je ne peux pas dire que je connais Jean Charest. Il n'est pas dans ma liste de contacts», a-t-il dit.

Sur des conversations d'écoute électronique, Tony Accurso décrit Jean Charest comme un homme revanchard. «Charest est très rancunier. Si tu l'attaques, il va se souvenir de toi et il va barrer ton bureau», dit M. Accurso à son ami Michel Arsenault.

Le témoin a précisé le fond de sa pensée. Les élus, toutes familles politiques confondues, peuvent «barrer» des contrats publics une entreprise si le cœur leur en dit.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tony Accurso sera de retour à la barre des témoins de la commission Charbonneau lundi.

Duchesneau: «C'est faux, totalement faux et il le sait»

L'ex-député caquiste Jacques Duchesneau nie catégoriquement avoir demandé et reçu un chèque de 250000\$ signé Tony Accurso au lendemain de l'élection municipale mont-réalaïse de 1998. «C'est faux, totalement faux et il le sait», a-t-il déclaré vendredi, furieux, sur les ondes du 98.5 FM.

L'ancien directeur de l'Unité anticollusion dit avoir essuyé vendredi une nouvelle «attaque» de M. Accurso et sa «clique», qui chercheraient à le punir pour avoir sonné la charge contre la collusion dans l'industrie de la construction avec son «rapport dévastateur» à l'automne 2011. «Les coûts des contrats de construction ont baissé de 25 à 30%. C'est pour ça qu'il sort avec des stupidités, a fait valoir M. Duchesneau à l'émission Dutriscac l'après-midi.

J'ai été le porte-parole des sans voix dans l'industrie de la construction, des gens qui se sont fait menacer directement ou indirectement par Tony Accurso, des gens qui ont perdu leur compagnie à cause de Tony Accurso, des gens qui se sont suicidés à cause de Tony Accurso. Si c'est le prix à payer que de me faire salir aujourd'hui pour avoir été le porte-parole de ces gens-là, eh bien je le prends.»

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, s'est distancié de l'ancien élu considéré jusqu'alors comme une véritable

caution morale pour le «parti de l'intégrité». «Ce qui est important à dire aussi, c'est que Jacques Duchesneau n'a plus aucun lien avec la CAQ actuellement, a-t-il affirmé lors d'un point de presse à Saguenay. S'il y a des questions, c'est à Jacques Duchesneau d'y répondre.»

De son côté, le Parti québécois juge «très troublantes» les «allégations graves entach[ant] la probité et la crédibilité de Jacques Duchesneau». «Cet épisode soulève des doutes quant au jugement et la vigilance de François Legault», a fait valoir le député de Verchères, Stéphane Bergeron.

À La Malbaie, le premier ministre, Philippe Couillard, a dit accorder la même crédibilité aux versions de M. Accurso — accusé de fraude

dans trois affaires — et de M. Duchesneau — ancien chef de police. «Je n'ai pas d'outils qui me permettent d'accorder plus de crédibilité aujourd'hui à une version plutôt qu'à l'autre», a-t-il affirmé en marge du caucus des élus libéraux. La commission Charbonneau aura pour tâche de tirer au clair ces «deux versions contradictoires», a-t-il indiqué. «C'est foncièrement [...] à la commission que revient le travail de jugement et d'équilibre.»

Marco Bélair-Cirino

Selon Tony Accurso, le monde des affaires a intérêt à «marcher droit». S'il répondait aux demandes des partis, principalement le PLQ, ce n'était pas tant pour obtenir des contrats, mais pour ne pas en perdre. Son père, aussi entrepreneur, lui avait inculqué des leçons d'une grande sagesse en lui disant: «Ne demande pas à un politicien de t'aider. Demande-lui de ne pas te nuire.»

De 1998 à 2011, les entreprises et les personnes liées à Tony Accurso ont acheminé un

total de 748090\$ aux partis provinciaux (556080\$ au PLQ, 154185\$ au PQ et 37825\$ à l'ADQ). C'est le coût de ses primes d'assurance, en quelque sorte. «On ne donne pas pour en obtenir [des contrats], on donne pour ne pas être exclu», a dit Tony Accurso.

Son témoignage reprendra lundi.

Avec Robert Dutriscac
Le Devoir

CORBO

SUIITE DE LA PAGE 1

Le courageux cinéaste avait déjà scénarisé et coréalisé avec Simon Lavoie *Laurentie*, film-pamphlet sur le cynisme et le désengagement d'une génération. Cette fois, l'engagement est au menu. À ceux qui lui demandent pourquoi ouvrir une boîte de Pandore remplie de douloureux fantômes, Mathieu Denis répondra: «Si on enterre notre histoire, comment nous comprendrons-nous jamais?»

«Claude Corbo ne souhaitait pas s'associer au projet, ce qui m'a permis de créer un personnage dramatique à partir de la figure du frère, un interlocuteur fascinant, engagé dans le RIN, etc. Sinon, le film est très près de la réalité, avec certaines figures composites», dit Mathieu Denis.

Sur ces événements précédant la crise d'octobre 1970, le silence planait. «D'où une longue période de recherche», explique-t-il. Mathieu Denis a rencontré d'anciens membres du FLQ et des gens impliqués dans cette histoire, trouvé des documents. «Les procès des membres du FLQ ont duré cinq ans. J'ai cherché les procès-verbaux. En vain! On m'a expliqué qu'au Québec, on brûlait nos archives tous les 30 ans. Je me souviens pas trop, comme devise...»

Il cherchait avec ce film à capturer l'essence des personnages historiques, en entrant dans leur intimité, sans chercher pour autant la ressemblance physique. «Je voulais qu'on sente leurs émotions, leurs doutes, leur humanité; ainsi cette caméra de proximité.»

Le cinéaste a fait avec Corbo un film moins militant que l'implacable *Laurentie*. «Je m'attaquais à des questions complexes, sans avoir envie de les aborder avec frivolité: poser des bombes et sans pouvoir empêcher d'éprouver une sympathie pour ces jeunes gens.» *Laurentie* faisait le constat d'une génération désengagée, apolitique, cynique, la sienne. Mathieu Denis a 37 ans, mais ne partage pas le sentiment de défaitisme de ses contemporains. «À travers Corbo, j'avais affaire à des jeunes qui possédaient la conviction de pouvoir changer le monde dans lequel ils vivaient. Celle-ci s'est perdue à travers le temps et deux référendums. Il faut séparer ce rêve du recours à la violence, considérer cette possibilité de retrouver l'optimisme.»

D'hier à aujourd'hui

Mathieu Denis sait qu'il vit dans un Québec bien différent de celui qu'ont connu les felquistes montréalais. «Il fallait parler anglais au travail. La langue française était réprimée. On n'en est plus là. Le cas de Jean Corbo soulève toutefois un problème d'identité persistant.»

À ses yeux, le projet de l'indépendance est présenté avec des arguments dépassés. «On veut à travers lui réparer des injustices historiques au lieu de chercher à dire simplement: "Nous sommes".»

À Toronto, un Anglophone lui a demandé si le FLQ avait eu un effet positif quelconque sur l'avancement de la société québécoise. «Il a joué le rôle d'un électrochoc», répondit le cinéaste. «Il n'est pas qu'un mal en soi. René Lévesque disait: "Le terrorisme est le symptôme d'une maladie, du désespoir devant l'horizon bloqué par la pauvreté, le manque d'éducation. Ça peut se traduire par des gestes radicaux."»

«Après les événements d'octobre 1970 et la mort de Pierre Laporte, la cause de l'indépendance a pris une direction plus politique. Même Pierre Vallières s'est rendu au PQ en 1976. Ce moment où il avait d'abord brassé la cage mérite d'être interrogé.»

C'est ce que fait sans fanatisme ce percutant Corbo, attendu sur nos écrans en 2015.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com